



ref 10 : Le duel

Définition : Le duel est jeu d'affrontement, d'adresse et de réflexes

Concept : Il faut viser et toucher son ou ses adversaires sans qu'il ne puisse la contrôler

Règles : En frappé ou porté bloqué une balle pour deux

Tu marques un point si tu arrives à toucher l'adversaire sans qu'il ne réussisse à la bloquer

Tu marques deux points si tu réussis à bloquer la balle

Toute balle atterrissant dans le visage de l'adversaire te fait perdre cinq points.

Premier arrivé à cinq.

